

Blanche d'Armagnac poussa un cri d'horreur ; le soldat Raoul laissa retomber le châssis de la fenêtre.

— Soutiens-moi, Pierre, dit Vincent Tarquin qui faisait effort pour garder l'équilibre et dont la voix s'altérait à chaque instant davantage, je pense que je vais entrer bientôt dans cette crise favorable qui doit me rendre la santé, suivant l'avis de mon cousin Annibal.

Il s'appuya contre l'épaule de Pierre et jeta tout autour de lui un regard satisfait. La Pavot était agenouillée, marmottant une prière pour le repos et le salut de messire Olivier, pendu par le cou aux créneaux de son hôtel de la Marche ; madame Isabelle avait couvert son visage de ses mains ; Blanche d'Armagnac tremblait convulsivement et sa voix s'arrêtait dans sa gorge.

Un instinct secret leur disait, à ces trois femmes de condition si diverses, réunies dans un même amour, que la mort de messire Olivier n'était qu'un malheur de plus en ce moment.

Graville avait été un ennemi cruel, mais c'était un gentilhomme, et devant l'infamie de certaines extrémités peut-être que Graville cut reculé, tandis que celui-là, cet Italien au venimeux regard, ce coquin sans entrailles ni conscience, ne serait arrêté par aucun scrupule. On ne savait pas bien encore ce qu'il voulait, ni quel ténébreux mobile le faisait agir ; mais ce devait être quelque chose de noir comme l'enfer.

A l'aspect de Graville supplicié, le pédagogue n'avait point changé de visage ; on peut bien dire que cela ne lui importait pas : au contraire, le cœur de Jean le Brun avait bondi dans sa poitrine. Pendant qu'il restait ainsi emprisonné sous ses couvertures, une colère terrible s'amassait en lui ; son cerveau prenait feu, il guettait l'Italien par-dessus les grands bras de Tranquille, et sa main se crispait dans la ruelle de son lit autour du pommeau de son épée.

— La bataille est finie, dit Tarquin, nous sommes vainqueurs... Quand je dis nous, j'entends parler de notre bien-aimé sire le roi Charles de France, dont je fus toujours le sujet fidèle et loyal.

— Vous, le fidèle sujet du roi ! s'écria la Pavot qui se releva les poings fermés, vous, l'âme damnée du malheureux seigneur à qui sa révolte a coûté la vie !

Pavot traversa la chambre, la prit par les épaules et la fit taire. Tarquin entr'ouvrit son vêtement et en retira un parchemin qu'il déroula de la main qui lui restait.

— Ceci n'est point pour mes vaillants compagnons, dit-il avec emphase ; mes braves soldats savent quel a été mon rôle dans les circonstances difficiles que nous venons de traverser.

— Nous le savons ! nous le savons ! répétèrent Raoul, Pierre et les autres.

Pavot ajouta avec componction, sans lâcher les épaules de sa femmes :

— Et je dis que c'est un fameux rôle !

— Je parle, reprit Vincent, pour madame Isabelle, duchesse de Nemours, pour cette jeune fille, madame Blanche, quel que soit le nom qu'elle veuille prendre désormais, je parle surtout pour ce jeune et illustre seigneur, étendu sur ce lit de souffrance. Je veux qu'il ne reste aucun malentendu entre nous, je veux qu'ils sachent, à n'en pouvoir douter, que je suis ici le maître, le vainqueur, le souverain arbitre : que leur sort dépend de moi seul, et que je puis faire à ma volonté leur perte ou leur salut.

Blanche d'Armagnac et madame Isabelle essayaient de lire ce parchemin dont elles n'apercevaient encore que le revers. En tout ceci, Tranquille ne comprenait qu'une chose à savoir que

Tarquin, prolongeant son erreur, croyait toujours avoir sous la main l'héritier d'Armagnac. Il se dressait de toute sa hauteur au-devant du lit pour faire écran et cacher la supercherie. Tarchino retourna le parchemin. Madame Isabelle et Blanche d'Armagnac purent déchiffrer les lignes d'un sauf-conduit royal, signé par dom Marie-Joseph-Lobel, évêque d'Autun, confesseur de Sa Majesté.

Ce sauf-conduit était non-seulement pour Tarquin, mais encore pour ses compagnons, ce qui nous donne la clef du dévouement soudain de Raoul, de Pierre et des autres hommes d'armes.

Quelques minutes auparavant ; il y avait eu une scène violente dans la chambre à coucher de Tarquin. Peu s'en était fallu que les soudards ne lui fissent payer, une bonne fois pour toutes, ses trahisons et ses scélératesses ; mais il avait exhibé le fameux parchemin : les soudards de Graville savaient ce qui les attendait, ils se rangèrent avec empressement autour de ce nouveau maître, dont l'inviolabilité, garantie par la promesse royale, allait désormais les couvrir. Si bien que messire Olivier, poursuivi de près par l'écuyer du duc Louis, étant venu demander asile à la porte de l'auberge, la porte demeura close, et, cinq minutes plus tard, le corps de messire Olivier, étranglé, se balançait sous la saillie des créneaux.

Tarchino reprit, en tenant toujours le parchemin déroulé au-devant de sa poitrine :

— Les conseillers du roi savaient combien m'était odieuse la rébellion de cet homme qui avait usurpé le titre du comte de la Marche... J'étais placé près de lui pour éclairer sa conduite.

Les trois femmes firent à la fois un geste de dégoût.

— Espion ! gronda Jean le Brun qui ne pouvait contenir son indignation.

Vincent fronça le sourcil, et un instant sa face pâle se couvrit de rougeur.

— Mon jeune seigneur, dit-il en contenant sa voix et en s'adressant au prétendu blessé, pour être comte de la Marche et duc de Nemours, la première condition est de vivre... Or, ne me contraignez pas à vous le répéter une fois de plus : Je suis ici le maître !

(A CONTINUER.)

COMMENCÉ LE 2 JANVIER 1880—(No. 2).

AVIS A NOS ABONNÉS.— Les personnes, tant de la ville que de la campagne, qui ont souscrites au FEUILLETON et qui n'ont pas encore payé leur abonnement, sont averties que, après réception de ce numéro, elles seront retrancher de la liste de nos abonnés si elles ne règle immédiatement.

“ LE FEUILLETON ILLUSTRÉ ”

PARAIT TOUS LES JEUDIS.

ABONNEMENT:—Un an.....	\$1.00
do Six mois.....	0.50
do Trois mois.....	0.25
Le Numéro.....	0.02

Dans tous les cas strictement payable d'avance.

AUX AGENTS.—A ceux qui voudront bien se charger de la vente de notre journal, nous leur vendrons 16 centins la douzaine, payable à la fin de chaque mois, et 20 par cent pour chaque abonnement que l'on nous fera parvenir. Aussitôt après réception du montant de l'abonnement, nous enverrons le journal et le reçu.

Ces conditions sont invariables.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : “ Feuilleton Illustré, Boîte 1986 B. P.”

MORNEAU & CIE., Propriétaires,
60, RUE ST. CABRIEL, MONTREAL